

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} FEVRIER 2016**

L'an deux mille seize, le 1^{er} février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SONTHONNAX-LA-MONTAGNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GARBE, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2016

Etaient présents : MM GARBE Dominique, CHAPON Xavier, GINDRE Roland, MONACI Fabrice, PONCET Damien, Mmes BOISIER Corinne, CONTET Florence, PECHINEY Murielle

Etaient absents excusés : DONZELLE Annie, PONCET Brigitte (pouvoir à GARBE Dominique)

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du lundi 11 janvier 2016

Désignation d'un secrétaire de séance : MONACI Fabrice

1/ AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE REUNION – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

Dans le cadre de la Dotation Territoriale, le conseil municipal sollicite le vote définitif de la subvention pré-réserve par l'Assemblée Départementale, lors de sa réunion de décembre 2015, pour les travaux d'agrandissement de la salle de réunion de la mairie.

Le conseil municipal approuve le plan de financement définitif de l'opération :

DEPENSES

	H.T.	T.T.C.
TRAVAUX	3 570,00	4 284,00

TOTAL	3 570,00	4 284,00
-------	----------	----------

RECETTES

	MONTANT
DOTATION TERRITORIALE 2016	535,50
AUTO FINANCEMENT	3 748,50

TOTAL	4 284,00
-------	----------

2/ 2016 – 4 MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE – RIFSEEP – DEMANDE DE REPORT

Monsieur le Maire,

EXPOSE le dispositif général de la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire au 1^{er} janvier 2016 intitulé RIFSEEP, tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

EXPLIQUE que le RIFSEEP est composé d'une indemnité principale versée mensuellement (IFSE) à laquelle peut s'ajouter un complément indemnitaire versé annuellement (CIA).

INDIQUE que cette nouvelle prime est transposable dans la Fonction Publique Territoriale depuis la parution des textes réglementaires donnant équivalences entre la Fonction Publique d'État et la Fonction Publique Territoriale- fin décembre 2015.

DEMANDE au Conseil Municipal, de se prononcer sur un report de délai d'exécution de mise en place de ce nouveau régime indemnitaire compte tenu de la nécessité de l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion de l'Ain qui devrait se réunir en mars 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à demander un délai supplémentaire de 6 mois pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

3/ DENEIGEMENT

Demande de Madame LAFONT : depuis de nombreuses années, la commune déneige le chemin d'accès à son domicile ; or, il s'agit d'un chemin privé ; c'était un accord avec l'ancienne municipalité.

Le conseil municipal décide de ne plus déneiger le chemin de Madame LAFONT et lui proposera de faire appel à une entreprise extérieure pour effectuer ces travaux.

4/ REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Après lecture du nouveau règlement de la salle polyvalente, le conseil municipal accepte ce dernier à l'unanimité.

5/ QUESTIONS DIVERSES

5- 1 Compte-rendu du conseil communautaire

* Vote du montant de la redevance communautaire d'eau : 0.440 € H.T. /m³ pour 2016,

* Vote du montant de la redevance communautaire d'assainissement : 0.938 € H.T. / m³ pour 2016.

5- 2 Travail des commissions

Commission « Finances » : vice-présidente : Muriel PECHINEY : réunion avec la commission « Urbanisme » le vendredi 12 février de 16h30 à 17h30, pour parler des projets de la commune

Réunion de la commission « Finances » pour la préparation du budget 2016 : le vendredi 12 février à 17h30

Commission « Urbanisme » : vice-président : Damien PONCET : RAS

Commission « Fleurissement, décoration » : vice-présidente : Florence CONTET
RAS

Commission « Jeunes » : vice-présidente : Corinne BOISIER :
RAS

Commission « Ecole, Enseignement » : vice-présidente : Brigitte PONCET (représentée par Corinne BOISIER) :

Copil : réunion prévue le mardi 9 février 2016, à 18h00

La sortie de ski du 1^{er} février a été reportée

L'école accueillera un enfant de plus après les vacances de février jusqu'en juin.

Commission « Voiries, bois, agriculture » : vice-président : Xavier CHAPON

α Bois sur parcelle communale : le bois sera facturé à Bernard DESMARIS après cubage au prix de 10 € / m³

Commission « Bâtiment, patrimoine, accessibilité, cimetière » : vice-président : Roland GINDRE :

α Il est nécessaire de retravailler sur les dossiers d'Agenda d'accessibilité programmée pour les ERP de la commune.

α Décision du Parlement de consacrer 500 millions d'euros à de grandes priorités d'investissement ; les travaux liés aux agendas d'accessibilité sont concernés ; des dossiers de demande de subvention devront être envoyés rapidement.

Commission « Eau, Assainissement » : vice-président : Fabrice MONACI :

α Le plan de zonage d'assainissement est terminé

α La STEP de Napt va être vidée par la CCHB ; pour information, la présence d'hydrocarbures, lors de prélèvements, a été constatée ; ceci n'empêche pas, malgré tout, la vidange ; d'autres contrôles seront effectués afin de s'assurer de la disparition de la pollution.

Commission « Travaux » : vice-président : Roland GINDRE

α Portillon à prévoir au monument du Mont Griset,

α Montée d'escaliers de la mairie en cours de réfection,

α Le velux du gîte fuit : à voir

Une réunion est à prévoir pour dresser un état des travaux et définir les priorités.

Commission « Matériel communal » : vice-président : Xavier CHAPON :

Epareuse : joints à changer.

Commission « Information, communication, site Internet » vice-présidente : Florence CONTET :

α Bulletin municipal : presque terminé,

5- 3 : Désignation d'un délégué représentant le maire à la Commission d'attribution des logements locatifs sociaux de la SEMCODA

Est désigné délégué : MONACI Fabrice

5- 4 : Hélianthe

Hélianthe propose aux communes une mallette Thermo'Kit, louée au prix de 800 euros / semaine ; cette mallette pourrait être mise à la disposition des habitants et leur permettre de mesurer leur consommation d'énergie et la qualité de l'air de leur logement.

Les conseillers sont d'avis que le coût de la location pour une semaine reste élevé ; il sera demandé à la CCHB si elle subventionne cette opération.

5- 4 : Repas de la municipalité

Le repas annuel aura lieu le dimanche 21 février 2016, à midi à la salle polyvalente.

Séance levée à 22h30